L'ECOLE



Téléphone école (maternelle/élémentaire) : 05.55.39.45.50

Téléphone école (garderie) : 05.55.39.60.13

8h45 – 11h45 / 13h15 – 16h15

HORAIRES ECOLE :

L'école maternelle et élémentaire fonctionnent sur 4 jours.

3 horaires décalés à la pause méridienne pour faciliter les services de cantine.

CYCLE 1 :

- Enseignement Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45 - 12h00 ; 13h30 - 16h15

CYCLE 2:

- Enseignement Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45 - 11h45 ; 13h15 - 16h15

CYCLE 3:

- Enseignement Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 8h45 - 12h15 ; 13h45 - 16h15

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION



INSCRIPTIONS RENTREE 2026/2027

Dossier unique d'inscription pour le périscolaire, la cantine et la garderie

Téléchargé le ! Cliquez ici

Les inscriptions scolaires se font à la Mairie.

Merci de bien vouloir apporter :

- Le dossier unique d'inscription complété et signé par les deux parents

- Photocopie du livret de famille complet (parents/enfant)

- Photocopie des vaccinations à jour du carnet de santé

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Attestation d'assurance responsabilité civile délivrée par la compagnie pour la période considérée

GARDERIE :



La facturation de la garderie se fait chaque fin de trimestre par l'envoi d'une facture au domicile des parents.

Tarifs 2026/2027

Téléphone garderie : 05.55.39.60.13

Lundi Mardi Jeudi Vendredi : 7h15 – 8h35 / 16h15 – 18h30

RESTAURANT SCOLAIRE



La facturation de la cantine se fait tous les deux mois au moment des vacances scolaire par l'envoi d'une facture au domicile des parents.

Seul le premier jour d'absence en cas de maladie sera facturé (sur présentation d'un certificat médical obligatoire, donné **UNIQUEMENT A LA MAIRIE**). A défaut de certificat médical, tous les jours de cantine seront facturés.

Tarifs 2026/2027 :

- Enfant de la commune : 2€80
- Enfant hors commune : 3€50

TRANSPORTS SCOLAIRES :



Transport scolaire Limoges Métropole : Fiches horaires 2025-2026

Consultation sur le site de Limoges Métropole :

https://www.limoges-metropole.fr/services/mobilites/transports-scolaires

Si votre enfant est scolarisé dans un autre établissement que celui de référence ou dans un lycée, vous devez vous adresser à la STCL pour l'inscription.

PAIEMENT FACTURES CANTINE/GARDERIE/TRANSPORTS SCOLAIRES

Cliquer sur le lien ci-dessous pour paiement factures

www.payfip.gouv.fr